

## UN QUATRIEME VOL VERS PARIS ET LA GENERALISATION DES E-SERVICES

### Air France veut "ouvrir le monde" à l'Algérie

La compagnie aérienne Air France introduira, dès le 27 mars 2007, un quatrième vol quotidien vers Paris et compte généraliser durant cette année les e-services tels le billet électronique, l'enregistrement et émission de la carte d'accès à bord sur Internet et l'enregistrement des bagages. C'est ce que le délégué régional et le directeur commercial d'Air France, Jean-François Fauvelet et Roland Fischer, ont annoncé, hier à l'hôtel Sofitel lors d'une rencontre médiatique.

Chérif Bennaceur - Alger

(Le Soir) - Dans le cadre de son programme été 2007, la compagnie aérienne française introduira, dès le 27 mars prochain, un quatrième vol vers Roissy-Charles-de-Gaulle. Soit 28 fréquences hebdomadaires exploitées par Air France vers Paris et 7 fréquences hebdomadaires vers Marseille. Ce qui représente pour Air France, dont le taux de couverture est actuellement de 67% sur la liaison avec l'Algérie, un taux jugé "très satisfaisant" avec une hausse en période creuse, une augmentation de sièges offerts de 38% entre Alger et Paris. Ainsi, Air France reliera Alger à Roissy par trois vols quotidiens, le AF 1555 (heure de départ : 10h25 et heure d'arrivée 13h55), le AF 1955 (12h15 - 15h40) et le AF 2355 (19h05 - 22h30). Par contre, les vols à partir d'Alger vers Orly-Ouest et Marseille, les AF 3529 (14h15 - 17h25) et AF 3543 (13h10 - 15h30) sont maintenus. Ce faisant, ce nouveau programme renforce le rôle du terminal de Roissy en tant que plateforme de correspondances aériennes vers l'Europe, les Amériques, l'Afrique et l'Extrême-Orient, tout en maintenant la place d'Orly-Ouest en tant que rampe d'accès vers les villes françaises de province. Cela en vue d'offrir aux passagers algériens un maximum de cor-

respondances vers plus de 728 destinations dans le monde avec les partenaires SkyTeam d'Air France et grâce au réseau de KLM, sans nécessité d'un visa de transit Schengen pour les destinations long courriers. Ainsi, les passagers algériens pourront accéder à partir du hub de Roissy à 17 900 opportunités de correspondances hebdomadaires dans les deux sens et en moins de deux heures de temps. Soit, la volonté d'Air France d'ouvrir le monde à l'Algérie, en la reliant, avec des tarifs voulus les plus concurrentiels, aux marchés à forte croissance de Genève, Amsterdam, Montréal, Houston, Johannesburg, N'Djamena et Pékin par exemple. En rappelant qu'un aller-retour Alger - Montréal, via Roissy, coûte 96 245 DA TTC tandis qu'un aller-retour Alger-Pékin, via Roissy, coûte 97 927 DA TTC. Tout en écartant pour le moment une révision à la baisse de sa politique tarifaire, les tarifs vers et de Paris étant soumis à la réglementation de l'autorité de l'aviation civile internationale et aux règles concurrentielles, Air France compte cependant développer, à terme, une gamme tarifaire complète et intéressante. Pour autant, la compagnie française œuvre, selon ses représentants, à répondre aux attentes de la clientèle algérienne en matière

de voyage fluide et d'autonomie et de diminution des facteurs de stress.

#### Les e-services pour faciliter le voyage

C'est ainsi que l'opérateur français compte généraliser, courant 2007, les e-services ou services électroniques dont le billet électronique, l'enregistrement et l'émission de la carte d'accès à bord sur Internet et l'enregistrement des bagages. En effet, Air France a déjà introduit le système Pégase du billet électronique ou e-ticket en Algérie, depuis janvier 2007, où 67% des clients de ses agences l'ont déjà utilisé. Le e-ticket permet de voyager sans papier ce qui évite le risque de perdre, d'oublier ou de se faire voler, de modifier son billet sur le simple appel téléphonique et de s'enregistrer sur la base de données informatiques d'Air France. En rappelant que le billet électronique contient toutes les informations du voyage qui au lieu d'être imprimées sont mémorisées dans une base de données d'Air France, une fois la réservation et le paiement effectués. Ainsi, tout voyageur réserve son vol sur le site Internet d'Air France, via un ordinateur, en appelant le 021 980404 ou au niveau des agences d'Air France où le paiement se fera, en attendant la généralisation en 2007 de cette facilité par le biais des agences ONAT et Touring voyages et Soleil. Une fois le billet réservé, le client recevra un mémo voyage reprenant toutes les informations vol du voyage (N° de vol, itinéraire, heure limite d'enregistrement) par mail, fax ou en face à face. Le client se présentera tout simplement aux

comptoirs d'enregistrement de la compagnie, muni des documents obligatoires (passeport, visa...) et recevra sa carte d'embarquement. Grâce au billet électronique, le passager s'enregistre sur Internet en se connectant sur www.airfrance.com/dz. Il clique sur "Enregistrement en ligne", puis il introduit un numéro d'identification et choisit son siège. Par ailleurs, Air France compte lancer, dès le début mars 2007, l'enregistrement et l'émission de la carte d'accès à bord sur Internet. De 24 heures à 60 minutes avant l'heure limite d'enregistrement du vol, s'enregistrer sur www.airfrance.com/dz permet d'éviter d'éventuelles files d'attente. Cela étant, le déploiement par Air France au niveau aéroportuaire en Algérie de Bornes Libre Service (BLS) sur le retrait des cartes d'embarquement n'est pas prévu à court terme. Toutefois, il pourrait intervenir ou pas en fonction de l'évolution de l'enregistrement sur Internet, la contrainte budgétaire se posant puisque le coût d'une BLS est de 15 000 euros. De même, Air France lancera le comptoir "dépose bagages", le voyageur devant s'enregistrer d'abord sur Internet, déposer ses bagages à l'un des comptoirs "dépose bagages" spécialement dédiés et accomplir directement les formalités de police. Egalement, Air France proposera au passager de pouvoir consulter les vols Air France et KLM sur Internet, de construire ses correspondances, créer ses itinéraires et imprimer les horaires en les téléchargeant sur son PC pour consultation ultérieure.

C. B.

## OUVERTURE DU 3GSM A BARCELONE Le conclave des nouveautés

L'événement planétaire par excellence dédié à la téléphonie mobile, le Salon 3GSM en l'occurrence, s'est ouvert à Barcelone en présence des plus grands acteurs mondiaux dans la matière.

Quelques jours avant l'inauguration du conclave, la ville des Catalans a été en ébullition. Des milliers de journalistes et photographes venus du monde entier ont pris d'assaut Barcelone. Mais c'est du côté de la "plaza de Espanya" que la densité des journalistes au mètre carré est la plus importante. C'est, en effet, dans ces lieux que se tient le 3GSM World Congress. Le hall 8 est assurément le plus achalandé. C'est dans cet endroit que se côtoient les plus grands constructeurs mondiaux de téléphones portables. Face à Telephonica et à un jet de pierre de Motorola et Samsung, le stand de Nokia est le plus imposant de tous. Tous les moyens nécessaires ont été mis à contribution pour l'accueil des visiteurs et la rencontre avec les premiers responsables du géant finlandais. Outre un show-room de deux paliers où les derniers terminaux ont été exposés et proposés à la manipulation, un compartiment de convivialité a été dédié pour la rencontre avec les cadres de Nokia.

A ce propos, M. Olli-Pekka Kallasvuo, président-directeur général de Nokia, maison mère, a animé un point de presse dans l'énorme salle de conférences du hall 4. Une salle à même de contenir plusieurs centaines de personnes et qui a été remplie à pleine 5 minutes après l'ouverture de ses portes. Il faut dire qu'une foule compacte de journalistes a fait le pied de grue devant l'entrée de cette salle afin de se garantir une place parmi les participants.

Authentique virtuose de la communication, Kallasvuo est allé droit au but en dévoilant les derniers produits de Nokia, de même qu'il a mis en avant la nouvelle stratégie d'orientation. "La prochaine phase sera celle de la mobilité et des services de

connectivité avec les autoroutes de l'information. Les nouveaux modèles et les solutions qu'ils proposent ont été conçus dans cet esprit", a expliqué le P-dg de Nokia lors de l'ouverture de la séance. La star des mobiles présentés et laquelle d'aucuns prédisent un énorme succès à l'international est indubitablement le E90 Communicator. Excellent pour les professionnels, ce handset qui vient prendre le témoin de l'ancien communicateur de la marque, dispose d'une double caméra dont l'une sert pour la vidéo conférence avec une résolution calculée à 3,2 mégapixels. Outre un GPS et une solution qui supporte la technologie 3G et la HSPDA (3G+), ce quadribande affiche une disponibilité à la lecture des cartes géographiques/ le E90 fonctionne avec le système d'exploitation symbian 9.1. Toujours au sein de la famille de E-series, la presse internationale a eu à découvrir le E611 qui a la particularité de fonctionner avec une seule touche de commande. Ce dernier est également armé d'une caméra de 2 mégapixels et des fonctions qui accèdent aussi bien au GPRS, l'EDGE et l'UMTS. En plus des fonctions classiques pour ce genre de terminaux, à l'exemple du WIFI, le E611 prévoit le Pop-Port qui rend possible la réception et la consultation des emails sur un portable. Le E65 a aussi été présenté au même titre que le N 77 Data Sheet dont l'une des vocations reste l'accès à la télévision sur mobile. Par ailleurs, les intéressés ont agréablement accueilli la sortie du Nokia 6110 : le téléphone mobile des navigateurs sur carte. Dans la catégorie de la moyenne gamme, il est signalé l'arrivée du 3110 doté d'une caméra de 1,3 mégapixel, un lecteur MP3, une radio FM stéréo et connexion bluetooth.

A retenir par ailleurs que ce rendez-vous mondial a vu la présence de nombre de professionnels du secteur de la téléphonie mobile en Algérie pour ne citer que

#### De notre envoyé spécial à Barcelone, Nabil M.

Hassan Kabani, directeur général d'Orascom Télécom Algérie, Hani Mahrez premier responsable de Ring Algérie, Andres Halley, patron de Nedjma, et Belharrat responsable du marketing à Mobilis. Abordés en marge du salon, des responsables du marché de la région du Mena n'ont pas manqué de manifester leur satisfaction quant aux prestations du marché en Algérie. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

N. M.

## OCTROI DE BOURSES UNIVERSITAIRES Les épreuves auront lieu le 14 mars

Une conférence de presse a été animée, hier, par le directeur de la coopération et des échanges interuniversitaires du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Arezki Saidani, relative aux programmes de formation supérieure à l'étranger. Il s'agit de 510 bourses réparties en deux sections.

400 bourses nationales relevant du programme national exceptionnel, "destinées aux enseignants et aux chercheurs" et de 110 bourses de coopération relevant du programme de coopération algéro-français destinées aux étudiants. A cet effet, le MESRS a lancé un appel aux enseignants et chercheurs remplissant les critères d'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger pour déposer leur candidature auprès de leur établissement d'origine. Il a en

outre indiqué que les dispositions réglementaires, les conditions d'admissibilité, la constitution du dossier et l'échéancier portant dépôt et sélection au niveau des établissements d'origine, des conférences régionales, de la conférence nationale des universités et de la commission nationale de la formation et du perfectionnement à l'étranger, ont fait l'objet de notes diffusées auprès de l'ensemble des établissements de formation supérieure. Les étudiants concernés sont les trois majors de promotion durant tout leur cursus universitaire n'ayant cumulé aucun retard. Les épreuves écrites pour l'admissibilité seront organisées le 14 mars prochain dans les centres régionaux à Boumerdes pour le Centre, à Constantine pour la région Est et à Oran pour la région Ouest. Les spécialités concernées sont, pour

la formation classique, sciences de gestion, sciences économiques, droit, pharmacie et sciences commerciales. Et pour la promotion du système LMD, quatre domaines, sciences et technologie, maths informatisées, sciences de la matière et sciences de la nature et de vie. Selon le conférencier, le choix du sujet se fera par tirage au sort des 140 sujets proposés le jour même de l'examen à 7 h au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur en présence des journalistes. Les sujets codifiés seront transmis par la suite aux centres régionaux universitaires. Le directeur de la coopération et des échanges interuniversitaires a affirmé que les récalés au concours auront la possibilité de consulter directement la copie d'examen en cas de contestation.

M. O.

## ALORS QU'AIR ALGERIE EST ENTREE EN BOURSE Le billet électronique avant la fin de l'année

La compagnie aérienne Air Algérie à l'obligation, désormais, de se mettre à l'heure et à l'ère des nouvelles technologies de l'information, pour assurer sa pérennité et affronter la concurrence. Après avoir lancé l'opération des réservations par Internet (en ligne), en juillet 2006, la compagnie s'approprie à se lancer à partir du mois prochain dans la vente des billets sur Internet.

Le paiement électronique sera ainsi généralisé, et ce, obligatoirement, d'ici au 31 décembre 2007, date butoir fixée par l'Iata (Association internationale du transport aérien), pour toutes les compagnies aériennes pour la mise en place de e-ticket. A partir du mois prochain, Air Algérie débute cette nouvelle opération avec quatre cartes bancaires internationales. Il s'agit des cartes Visa, Master Card, Amex et la Carte Bleue. "Les banques algériennes devraient s'adapter à cette technologie afin de pouvoir généraliser le paiement électronique. Car ce sont elles qui peuvent garantir la réussite de cette mise à niveau de notre système de paiement", nous a déclaré hier le chef du projet, en marge de la conférence de presse organisée, hier, par M. Tayeb Benouis, président-directeur général d'Air Algérie. Ce dernier, accompagné du directeur général de la Bourse d'Alger, M. Rahni, a annoncé l'événement de l'introduction en Bourse de l'emprunt obligataire Air Algérie, grand public. La première séance de cotation a eu lieu le 12 février. Selon le DG de la Bourse, la première séance de cotation a été un grand succès, puisqu'elle a enregistré un volume d'échange de 250 lots de 10 000 DA. 1 646 titres ont été ainsi enregistrés entre l'achat et la vente.

Pour rappel, l'obligation Air Algérie a été émise en 2004, mais il a fallu attendre 2007 pour qu'elle soit introduite en Bourse. L'objectif de la compagnie est, en effet, d'assurer à ses créanciers la liquidité des titres dans des conditions de transparence, de sécurité et d'équité. D'un montant de 14,18 milliards de dinars, l'emprunt obligataire grand public permettra à l'entreprise aérienne de renforcer ses capacités de financement de ses projets et d'assurer sa rentabilité. Il lui permettra également de rembourser par anticipation la dette extérieure et son refinancement par des emprunts nationaux. Ces ressources financières vont aussi, selon M. Benouis, permettre d'achever l'opération de réorganisation de la compagnie et sa restructuration.

Air Algérie envisage de filialiser certaines de ses activités, à savoir la maintenance, catering, lignes intérieures, lignes internationales, cargo, handling et tour operator. "Je ne dirais pas qu'il y aura, toutefois, des augmentations de salaires", a précisé le P-dg de la compagnie, sur un ton de plaisanterie. Interrogé, d'ailleurs, sur le mécontentement exprimé par les travailleurs de la compagnie allant du pilote jusqu'à l'aiguilleur du ciel, M. Benouis a signalé que "les portes de son administration sont ouvertes à toutes les négociations, dans le cadre de la loi". Il normalise cependant le fait que des conflits et des mouvements de protestation qui surgissent dans le milieu des travailleurs. "Nous sommes là pour les écouter", dit-il en s'interrogeant : "Est-ce que l'employeur peut-il aussi se plaindre ?" Cette phrase inattendue de la part du P-dg d'Air Algérie a soulevé l'interrogation chez les présents à cette conférence. Le patron de la compagnie aérienne serait-il en désaccord avec sa tutelle ? Invité à s'exprimer sur les pilotes de Khalifa Airways, en chômage, M. Benouis a affirmé qu'Air Algérie "n'est en aucun cas concerné par ce problème qui a été pris en charge par l'Etat". "Nous avons contribué en recrutant 50 pilotes à la fin de leur formation. C'est tout ce que nous avons pu faire. Nous avons exprimé cette volonté et une liste de pilotes nous a été transmise", a-t-il déclaré, pour répondre à la polémique qui entoure les conditions de recrutement de ces pilotes.

Rosa Mansouri